

## AVIS AUX FABRICANTS DE MÉDICAMENTS OU DE PRODUITS SANGUINS STABLES

**DATE : Le 19 mars 2020**

**OBJET : Mesures prises à l'INESSS concernant la COVID-19**

---

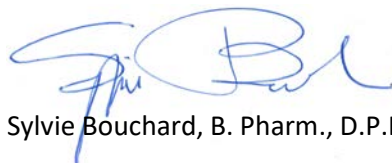
L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) souhaite rassurer les fabricants à l'effet qu'il prend au sérieux la situation concernant la COVID-19 et l'évalue au quotidien. Par la présente, l'Institut désire vous informer des mesures qu'il est à déployer activement.

L'INESSS travaille à mettre en place des mécanismes qui lui permettront, dans la mesure du possible, de respecter le calendrier de travail attendu afin de ne prendre aucun retard, particulièrement en ce qui concerne les évaluations en cours, les rencontres présoumission et postsoumission ainsi que les dépôts de demandes d'inscription. Afin de contribuer à limiter la propagation du virus dans la population, aucune rencontre en présence ne sera organisée jusqu'à nouvel ordre. Les rencontres à distance seront privilégiées. L'Institut étudie toutes les mesures à sa disposition pour tirer profit des technologies disponibles afin d'organiser des réunions de façon virtuelle. La marche à suivre sera rapidement communiquée.

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel à [inscription@inesss.qc.ca](mailto:inscription@inesss.qc.ca) ou par téléphone au 418-643-1339.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

La directrice de l'évaluation des médicaments et des technologies  
à des fins de remboursement,



Sylvie Bouchard, B. Pharm., D.P.H., M.Sc., MBA